



19, 20 et 21 janvier 2026

le b.a.-ba de la comptabilité des plasticien·nes, designer·euses et photographes

Dans le domaine de la gestion administrative des activités artistiques, la comptabilité emporte trop souvent la palme du rédhibitoire. Et pourtant ! Savoir gérer sa comptabilité, lorsque l'on déclare en BNC c'est se donner l'opportunité de mieux négocier ses contrats, de comprendre la nature de ses dépenses et de ses recettes et de **mieux gérer la production de ses œuvres.**

Avec cette formation, maze propose d'acquérir une méthode simple et efficace d'archivage et de gestion, de comprendre **les fondamentaux de la comptabilité appliqués aux métiers de plasticien·ne, designer·euse, et photographe.**

Publics concernés : plasticien·nes, designer·euses et photographes souhaitant opter ou ayant opté pour le régime fiscal de la déclaration contrôlée.

contenu de la formation

- La comptabilité tenue en recettes-dépenses appliquée aux activités artistiques : connaître et respecter la nomenclature du plan comptable général, le fonctionnement général des clauses, nature fiscales des rémunérations, les dépenses, les principes fondamentaux de la TVA dans les arts graphiques, plastiques et la photographie.
- Organiser sa comptabilité : acquérir une méthode de classement et d'archivage des factures et justificatifs et gérer les différentes étapes déclaratives de votre activité de plasticien·ne, designer·euse ou de photographe.
- Appréhender un logiciel de comptabilité appliqué aux activités artistiques : principe général de saisie d'une opération, passer de la logique «cahier» à la logique informatique. Connaître et savoir remplir les informations indispensables des onglets Général, Impôts et Comptable.

les objectifs

- Tenir sa comptabilité de plasticien·ne, designer·euse et photographe indépendant.e appliquée aux activités artistiques
- Comprendre et respecter les principes fondamentaux de la gestion comptable dans le champ des arts graphiques, plastiques et de la photographie
- Maîtriser les fonctionnalités de base d'un logiciel de comptabilité appliquées aux activités artistiques
- Rendre son activité de plasticien·ne, designer·euse et photographe conforme aux exigences fiscales

pré-requis

- être plasticien·ne, designer·se ou photographe professionnel·le
- maîtriser les outils basiques de l'informatique (traitement de texte, messagerie, internet...),
- disposer d'un ordinateur personnel et d'une connexion Internet,
- avoir suivi la formation Téléphérique de maze ou avoir des connaissances avérées du cadre fiscal et social des artistes-auteur·ices.

outils pédagogiques

- Formation à distance
- Exercices pratiques sur un logiciel comptable
- Mises en situation
- Remise d'un dossier documentaire

modalités d'évaluation

Les compétences des stagiaires sont évaluées à l'aide d'un formulaire de questions reprenant l'ensemble des éléments théoriques vus durant la formation. Celui-ci est complété à l'entrée et à la sortie de la formation de manière à estimer la montée en compétences de chaque stagiaire.

Un certificat de réalisation sera remis au/à la stagiaire à la fin de sa formation ainsi que son bilan de compétences.

modalités d'organisation

La durée globale de la formation est de 16h organisées en classe virtuelle et en travaux individuels ou en sous-groupes.

- lundi 19 janvier, de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30.
 - mardi 20 janvier, de 9h30 à 13h.
 - mercredi 21 janvier, de 9h30 à 13h.
- 2 heures de travail en autonomie

coût de la formation

Coût de la formation globale de 16h :
60€/heure = 960€ TTC*

Financement possible en fonction de votre situation : nous contacter au moins 5 semaines avant la formation.

Dans le cadre de cette formation, maze a établi un partenariat avec Indy, logiciel de comptabilité pour les indépendant-es.

responsable pédagogique

Mathilde Ehret-Zoghi fonde maze en 2018. Au sein de maze, elle écrit les cours, conçoit les supports et anime les formations ou sessions d'information.

Mathilde Ehret-Zoghi intervient auprès des écoles supérieures d'art, de centres de formation continue, de centres d'art et d'associations, ainsi qu'auprès d'artistes et de structures pour les former, les conseiller et les accompagner.

assistance pédagogique et technique

Assistance pédagogique :

Mathilde Ehret-Zoghi, responsable pédagogique

mathilde@maze-conseils.com

Coordinatrice de formation et référente handicap :

Camille Brouillard

formation@maze-conseils.com

accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

la démarche qualité de Maze

Pour s'assurer de la qualité de ses formations, Maze fait renseigner des évaluations par les stagiaires à l'issue de chaque session. Ce processus lui permet d'évaluer la pertinence du contenu des formations, l'adéquation des méthodes pédagogiques avec les objectifs fixés, la qualité des outils, ainsi que la qualité des conditions d'accompagnement des stagiaires.

inscriptions

[formulaire d'inscription](#) ouvert jusqu'à 5 semaines avant le début de la formation.

SARL MAZE , SIRET : 8338374870001

* TVA non applicable en vertu de l'article 261-4-4-a, Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 32590960059 auprès du préfet de région Hauts-de-France, cet enregistrement vaut pas agrément de l'Etat.

